Image not found or type unknown

jument et garde alterné avec mineur

Par **vic17100**, le **29/10/2010** à **15:26**

Bonjour,

Mon conpagnon a 2 enfants d'une premiére union(pas marier),
nous somme sur 1 principe de garde alterné son
ex ne paye ni garderie,ni cantine,nous lui versons
une pension alimentaire.Car au moment du jugement
elle étaint sans emploie, maintenant ça situation
a changé elle travail et celle de mon conpagnon aussi
il n'a plus les meme revenus et nous avons du mal en fin de mois!
Peut on faire changé un jument pour qu'elle assume enfin ses enfants
et a t'on le droit de diffuser le jument a des services comme marie
, école...En sachant que les enfants sont mineur et quel recour????

Par **Domil**, le **29/10/2010** à **16:38**

Que dit le jugement en cours concernant la résidence et l'aspect financier ?

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés